



## Conseil de sécurité

Distr. générale  
19 décembre 2024  
Français  
Original : anglais

---

### **Pouvoirs du représentant suppléant du Mozambique au Conseil de sécurité**

#### **Rapport du Secrétaire général**

Conformément à l'article 15 du Règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, le Secrétaire général annonce qu'il a reçu du Représentant permanent du Mozambique auprès de l'Organisation des Nations Unies une lettre datée du 19 décembre 2024 indiquant que M. Bruno Bernardo Serage a été nommé représentant suppléant du Mozambique au Conseil de sécurité.

De l'avis du Secrétaire général, cette lettre constitue des pouvoirs provisoires suffisants.

